



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hommages nationaux

Question au Gouvernement n° 2457

Texte de la question

AFFIRMATION DES VALEURS RÉPUBLICAINES À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Claude Goasguen, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Claude Goasguen. Madame la ministre de l'éducation nationale, au-delà des questions relatives à la sécurité, se posent des questions relatives à l'école – celles-ci étant malheureusement souvent liées à celles-là par le biais du radicalisme et de l'intégrisme religieux.

Jeudi dernier, à l'occasion de la minute de silence observée dans les établissements scolaires, des incidents ont eu lieu. On relate des refus de participer à cet hommage, des refus de se lever, des chahuts, et des agressions verbales voire physiques. Ces manifestations doivent être prises très au sérieux. Des écoliers, des collégiens, des lycéens français ne se reconnaissent donc plus dans les valeurs élémentaires de la République. Vous avez reçu récemment les recteurs d'académie pour entamer une grande mobilisation de l'école en faveur des valeurs de la République.

Pouvez-vous nous donner, madame la ministre, de manière exhaustive, le nombre d'incidents liés à la minute de silence qui ont été constatés, y compris ceux qui ont été directement pris en charge au niveau local, et n'ont pas été médiatisés ni recensés par votre ministère ? Si l'on prend en compte ces derniers incidents, les chiffres seront sans doute plus lourds que ceux qui ont été avancés par la presse.

Nous ne pouvons pas laisser les enseignants seuls face à cette situation. Déjà, en 2004, le rapport Obin de l'Inspection générale de l'éducation nationale – c'est dire si ce n'est pas un problème de droite ou de gauche ! – signalait que, dans de nombreux établissements scolaires, on ne peut pas enseigner la Shoah sans provoquer des incidents très graves. Jean-Pierre Obin, l'auteur de ce rapport, inspecteur général de l'éducation nationale, parlait même de « sociétés closes », déconnectées de la nation. Nous savons aussi que les enseignants, voire la communauté éducative dans son ensemble, sont impuissants devant des élèves qui se radicalisent, et qu'il y a des établissements où la mixité filles-garçons n'existe plus.

Mes questions, madame la ministre, sont très simples : quelles seront les sanctions ? Que comptez-vous faire pour que les valeurs de notre pays soient inculquées à tous les jeunes Français dans les établissements scolaires, et respectées par eux ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, le 7 janvier, sitôt la stupeur et l'horreur passées, les enseignants de toute la

France ont très vite compris que l'école serait en première ligne pour réagir à ces attentats, pour expliquer aux élèves l'inexplicable, et pour répondre à leurs émotions, à leurs réactions. Dans la foulée, je leur ai en effet adressé une lettre leur demandant non seulement de faire respecter une minute de silence le lendemain, mais aussi de créer des espaces d'échange et de dialogue. Ils l'ont fait ; je les en remercie.

Cela ne s'est pas toujours bien passé. Des incidents ont eu lieu ; ils ont même été nombreux ; ils sont graves. Aucun d'entre eux ne doit être traité à la légère ; aucun ne le sera. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Vous me demandez combien d'incidents m'ont été signalés. Je vais vous répondre précisément. S'agissant de la minute de silence elle-même, une centaine d'incidents nous ont été signalés. Les jours suivants, nous avons demandé aux enseignants de rester aussi vigilants ; une centaine de nouveaux incidents nous ont été signalés. Parmi ces incidents, une quarantaine ont été transmis aux services de police, de gendarmerie, ou encore à la justice, car il s'agissait dans certains cas d'apologie du terrorisme. Nous ne pouvons pas laisser passer cela.

Oui, l'école est en première ligne. Elle sera ferme pour sanctionner, et mènera un dialogue éducatif, y compris avec les parents, lesquels sont des acteurs de la coéducation. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC et écologiste et sur plusieurs bancs du groupe UDI.*)

M. Bernard Deflesselles. Tout à fait !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. L'école est aussi en première ligne pour répondre à une autre question. En effet, même là où il n'y a pas eu d'incident, il y a eu de trop nombreux questionnements de la part des élèves. Nous avons tous entendu des phrases telles que : « Je soutiens Charlie, mais... », ou encore : « C'est deux poids deux mesures : pourquoi défendre la liberté d'expression ici, mais pas là ? ». Ces questions nous sont insupportables, surtout lorsqu'on les entend à l'école, qui est chargée de transmettre des valeurs.

Nous devons nous interroger sur notre capacité à transmettre des valeurs. C'est ce que le Premier ministre a fait devant les recteurs hier ; c'est pourquoi je mobilise l'ensemble de la communauté éducative, afin de répondre, non pas seulement par des discours, mais aussi par des actes forts. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR, RRDP et UDI, et sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2457

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 janvier 2015](#)